

Paris, France, 15 novembre 2012

Atari (la "Société") a annoncé le 28 Septembre 2012 être parvenue à un accord avec ses actionnaires et créanciers principaux, The BlueBay Value Recovery (Master) Fund Limited, et The BlueBay Multi-Strategy (Master) Fund Limited (ensemble "BlueBay"), suite à leurs négociations relatives à la restructuration de la dette et du capital du groupe Atari. Cet accord, tel qu'amendé entre les parties initiales et Atari Europe SAS le 26 octobre 2012 afin d'en préciser sa mise en œuvre (ensemble l' "Accord") envisage le lancement de deux augmentations de capital. La première serait réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires et la seconde serait réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription afin de la réservé à certains investisseurs financiers ou institutionnels en cours d'identification. Afin de préparer la mise en œuvre de cet Accord, la Société a convoqué une assemblée générale des actionnaires d'Atari devant se tenir le 30 novembre 2012 et dont l'objet est d'obtenir des actionnaires d'Atari les autorisations nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord, et la Société est entrée en discussions avec des investisseurs en vue d'obtenir leur participation à ces augmentations de capital projetées. L'Accord prévoyait, comme conditions résolutoires, qu'au plus tard le 15 novembre 2012 la Société conclurait un contrat de placement avec sa banque conseil garantissant l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires et que la Société soumettrait à l'Autorité des marchés financiers un prospectus relatif à l'augmentation de capital réservée afin d'obtenir à cette date son visa.

Les parties à l'Accord sont désormais convenues qu'au plus tard le 31 décembre 2012, la Société devra avoir conclu un contrat de garantie, ou obtenu un engagement de souscription irrévocable, portant sur l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires envisagée et obtenu le visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus y afférent.

Les parties ont également pris acte que, dans la mesure où des discussions entre la Société et des investisseurs institutionnels et financiers sont toujours en cours, les résolutions nécessaires à une éventuelle augmentation de capital réservée seraient soumises à une assemblée générale extraordinaire postérieure à celle du 30 novembre 2012. L'assemblée du 30 novembre 2012 délibérera ainsi, notamment, sur les résolutions déléguant au Conseil les pouvoirs lui permettant de mettre en œuvre, le cas échéant, l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires envisagée et sur résolutions relatives aux modifications envisagées des ORANEs 2009 (ISIN FR 0010690081), Nouvelles ORANEs 2009 (ISIN FR0010696153) et ORANEs 2010 (ISIN FR0010833053).

La Société informera ses actionnaires de l'état de ces discussions à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire qui doit être tenue le 30 novembre 2012.

A propos d'Atari

Atari (www.atari.com) est une société globale de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Pong®, Test Drive®, Backyard Sports® et RollerCoaster Tycoon®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne (via un navigateur web, sur Facebook et en téléchargement) pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft, Nintendo et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition.

Plus d'information sur www.atari.com

Contacts

Relations investisseurs

Calyptus – Marie Ein
Tel + 33 1 53 65 68 68
atari@calyptus.net

Relations presse

FTI – Guillaume Granier / Nicolas Jehly
Tel : + 33 1 47 03 68 10
guillaume.granier@fticonsulting.com
nicolas.jehly@fticonsulting.com